



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

26 Avril 2010

Présent(e)s

BEAL André	Président ESG	DEVERS Suzanne	Présidente gymnastique adultes
BONNEFOY-PASTOR Anne	Secrétaire ESG	PALIX Stéphane	Président section Chorale
REIMERINGER Anne Marie	ESG Trésorière	POURCENOUX Thierry	Président section Basket
REMILLIEUX Laurent	ESG Vice-président	REBOURG Pierre	Président section CYCLO / Elu ESG
LEMAIRE Sylviane	Présidente section scrabble	ROCHE Joëlle	Présidente section Gym enfants
BERTHOU Annie	Présidente section ciné -club	VERNER Elisabeth	Secrétaire salariée ESG
VITIELLO Françoise BESSON Pierre	Représentant section Boule de terre (trésorière) Vise – président section Boule de terre	Absents excusés : LALIRE – PONS Isabelle, Présidente Danse classique, PHILIPONA Jean Noël, Responsable personnel ESG, RECOLLON Chantal, Elue ESG, ROCHE Josiane, Présidente Danse collective, représentée VIGNON Serge, ESG Commission stage BALSON Guillemette, Présidente Boule de terre, représentée DEVERS Danielle, Vice - Présidente section Chorale, représentée PEREZ Luc représenté	
VERPILLAT Agnès	Mairie relation avec les associations	Absents non excusés : BILLIARD Bernard, président section Echecs KIZILIAN Emmanuel, Vice- Président section Echecs	
CASSOLY Sabine	Présidente section Ateliers /Elue ESG	MORIN Gérard, Président section tennis de table PAREDES Matthias, vice –président section tennis de table	
LIAGRE Corinne	Vice présidente section danse collective		
MAGDELAINE Sophie	Présidente danse sportive		
DUMERIL Isabelle	Secrétaire section Danse classique		
MARA Thierry	Président section Volley		
SMET Guy	Président section Tennis		
VERGOIN Jérôme	Président section danse Country		



Ordre du jour

- **Présentation du travail du groupe finances au sujet de la cotisation ESG**
 - Solutions élaborées par le groupe de travail finances pour l'intégration de la cotisation ESG dans la cotisation section
 - Documents remis en séance pour échange et joints dans cet envoi mail.
- **Plaquette**
 - Devons nous refondre sa forme ?
- **Occupation des salles**
- **Finances**
 - Compte rendu de la réunion des trésoriers du 30 Mars
 - Documents remis en séance pour échange
- **Inscriptions 2010**
 - Organisation

Réunion

Début de réunion 20h50

Informations générales

Mr André BEAL prend la parole :

Suite à notre rendez-vous avec madame le Maire, nous sommes arrivés aux accords suivants:

- Gratuité de l'Escale pour le ciné-club avec signature chaque année d'une convention annuelle.
- Accord de principe pour l'occupation de la salle des fêtes le mercredi après midi – en communiquant les créneaux et en sachant que la mairie restera prioritaire sur l'occupation en cas d'évènement exceptionnel.

D'autres informations plus générales à l'Entente :

- La convention du CAE a été re-signée pour 3 ans
- Remarque importante : chaque fois que vous communiquez dans la presse locale veillez à ne pas omettre de joindre le logo de l'Entente (peut être celui de la section si le logo de l'entente est repris)
- Le matériel de l'Entente mis à disposition des sections (machine à saucisses, à café...) n'est prêté à vos sections que dans le cadre de leurs activités. Pour les autres associations ou autres activités de la commune : les demandes se font au bureau de l'Entente et elles sont payantes.
- Notez que les demandes de matériel auprès de la Mairie (chaises, chapiteau...), doivent se faire très tôt car la demande est importante.



- Les effectifs de l'ESG sont en nette augmentation : 1630 adhérents en 2008-2009 contre 1709 adhérents cette année, soit 179 de plus (l'augmentation est particulièrement remarquable pour les sections foot et tennis).

Présentation du travail du groupe finances au sujet de la cotisation ESG

(Voir documents remis en séance et joints dans ce mail).

Proposition d'étapes

1. Laurent Remillieux présente le travail et les propositions faites par le groupe finances. Plusieurs scénarios ont été envisagés au départ pour répondre à la problématique posée, mais un seul a pu être élaboré en dehors de la solution actuelle. Il consiste à intégrer la cotisation ESG dans la cotisation de la section.
2. Il serait souhaitable que les sections discutent de cette proposition avec leur bureau. Si vous le souhaitez, un membre du bureau de l'Entente peut venir au sein des sections expliquer plus en détail cette proposition.
3. Le retour de chaque section se fera au prochain CA et en fonction des avis, remarques et suggestions, nous prendrons une décision définitive et finaliserons la solution retenue.
4. Il ne sera pas possible d'intégrer cette solution la saison prochaine car il reste quelques points à finaliser.
Néanmoins l'Entente laisse leur libre-arbitre aux sections qui voudraient l'intégrer dès la saison prochaine sur la base des cotisations ESG actuelles (suite au souhait de la section Judo de l'intégrer dès septembre 2010).

Problématique

Depuis quelques années, il y a un certain nombre de **problèmes** à résoudre autour de la cotisation ESG :

1. La cotisation ESG n'est pas toujours compréhensible au niveau des adhérents de base des différentes sections.
2. Problème posé par la gestion des 1600 chèques à encaisser, à contrôler : c'est une charge très lourde au niveau de la trésorière de l'Entente.
3. Autre remarque des sections : absence de politique familiale,
4. La mairie pour sa part insiste pour qu'il y ait une différence de prix entre la cotisation des St Genois et celle des non St Genois.

Nous avons donc imaginé une solution autour de cette problématique.

Données actuelles

- Rappel des cotisations actuelles :

Enfant St Genois	: 10 €
Enfant extérieur	: 15 €
Adulte St Genois	: 21 €
Adulte extérieur	: 32 €

- Le **total des cotisations ESG** représente entre 26 000€ et 27 000€, ce qui n'est pas négligeable pour la gestion de l'Entente... Il est donc impossible de se passer de cette somme et il nous faut absolument rester dans cette fourchette de rentrée de cotisations.

- Nombre et répartition des adhérents cette saison :

1 709 adhérents
207 gratuités



ESG

958 adultes
728 enfants
1 036 St Genois
667 extérieurs

Proposition du groupe de travail

La proposition de la commission finances consiste donc à **intégrer la cotisation ESG** au tarif de l'activité de la section :

- Ce qui change fondamentalement c'est que l'adhérent ne fera plus **qu'un seul chèque** à la section.
- **La section encaissera la cotisation de l'ESG** qu'elle reversera par la suite globalement à l'ESG.
- Contrairement à actuellement, l'adhérent paiera donc une cotisation à l'ESG à **chacune** de ses inscriptions à une activité,
- Il est proposé de n'appliquer que **2 tarifs ESG** (contre 4 actuellement): un tarif Saint-Genois et un tarif extérieur, soit un surcoût uniquement pour les personnes extérieures à St Genis.
Par exemple coût activité+Entente : Saint-Genois 115 € et extérieurs 130 €.
- **Politique familiale**, il est proposé un remboursement **sur demande** du montant de la cotisation ESG au delà de la 3ème activité par famille. La famille ne paiera pas de cotisation sur les activités supplémentaires.
- Concernant le montant de la **part de cotisation ESG** nous pensons que les non-Saint Genois pourraient payer le double, soit 30 € contre 15 € pour les Saint Genois (adultes et enfants même tarif).
- Nous devons encore réfléchir sur la **notion de famille** : couple, couple avec enfant, famille mono -parentale etc ...

La discussion s'engage sur les **gratuités au sein des sections**.

Ils sont **207** cette saison, la section Boule de Terre notamment trouve ce chiffre important et demande si on ne pourrait pas envisager de faire payer les bénévoles gratuits ne faisant pas partie des bureaux de section.

Certaines sections ne peuvent fonctionner qu'avec un grand nombre de bénévoles, (souvent non pratiquants de l'activité) et à qui elles accordent la gratuité Entente.

Des exemples : le Foot n'a qu'un seul éducateur salarié. Ce sont des jeunes, et des parents qui entraînent, dirigent, arbitrent, tiennent la buvette ... C'est pareil pour le basket.

La section gymnastique enfants explique également qu'il n'est pas concevable pour eux de faire payer une cotisation à des gens qui se rendent disponibles pour aider, juger, ou encadrer des jeunes, alors qu'ils ne pratiquent aucune des activités.

Sans ces personnes la section ne peut tourner.

Le président note que ces 207 gratuits ne représentent qu'une moyenne d'une dizaine de « bénévoles gratuits » par section. Un chiffre qui semble raisonnable.

Mais la gratuité pose quand même un problème dans les associations sous loi 1901 : normalement la législation exige que pour avoir un droit de vote aux assemblées générales l'adhérent bénévole soit à jour de cotisation même minime (1 euros symbolique peut suffire).



Tableau de simulation

(Se reporter au document distribué et annexé)

Nb activités	Nb activités	Avant		Après		Différence	
		St Genis	Exterieurs	St Genis 15€	Extérieur 30€	St Genis	Exterieurs
0	1	10	15	15	30	5	15
0	2	20	30	30	60	10	30
0	3	30	45	45	90	15	45
0	4	40	60	45	90	5	30
0	5	50	75	45	90	-5	15
1	0	21	32	15	30	-6	-2
1	1	31	47	30	60	-1	13
1	2	41	62	45	90	4	28
1	3	51	77	45	90	-6	13
1	4	61	92	45	90	-16	-2
1	5	71	107	45	90	-26	-17
2	0	42	64	30	60	-12	-4
2	1	52	79	45	90	-7	11
2	2	62	94	45	90	-17	-4
2	3	72	109	45	90	-27	-19
2	4	82	124	45	90	-37	-34
2	5	92	139	45	90	-47	-49

Assurance et cotisation ESG ponctuelle

Présentation par André Béal.

Il existe 2 sortes de cotisations à l'Entente :

- La **cotisation annuelle** – pour une activité programmée toute l'année
- La **cotisation ponctuelle** – pour des activités programmées une seule fois dans l'année et organisées dans l'objet de notre association

La cotisation ponctuelle est étroitement liée à un besoin d'assurance.

L'assurance

Notre assurance se compose de trois parties :

- La Responsabilité Civile
- L'Individuelle Accident
- L'assurance Dommage

Le montant annuel de notre cotisation d'assurance est de 3600 € se répartissant de la manière suivante sur les 4 postes les plus importants :

- Responsabilité Civile 16.52 % soit 595 €
- Individuelle Accident 59.50 % soit 2142 €
- Dommage au contenu 11.66 % soit 420 €
- Dommages aux bâtiments 7.74 % soit 279 €



- Tous les adhérents de l'ESG sont assurés pour la Responsabilité Civile.
- Les adhérents sportifs sont couverts par la licence fédérale pour l'individuelle accident dans le cadre de leur activité.
- Cette saison, nous avons déclaré 560 adhérents non couverts par une licence fédérale et nous bénéficions d'une marge de + ou - 10 %.
- Le montant de l'assurance par adhérent pour l'**individuelle accident** est donc de **3.82€**
- Il est à noter que ce chiffre de 560 adhérents non couverts par une licence fédérale est aujourd'hui bien en dessous de la réalité. Notre cotisation d'assurance risque donc d'augmenter fortement.

La cotisation ponctuelle

Compte tenu de cette nécessité d'être assuré, lorsqu'une personne participe à une activité ponctuelle (rappel : activité programmée une seule fois dans l'année, organisée dans l'objet de notre association), deux cas se présentent :

- **Soit le participant est adhérent à l'association** (il s'est donc acquitté de sa cotisation annuelle) → il n'a pas besoin de s'acquitter d'une cotisation ponctuelle
- **Soit le participant est non-adhérent à l'association**
→ Si cette participation revêt un caractère très ponctuel ou s'il s'agit d'un « essai », il n'est pas nécessaire de s'acquitter d'une cotisation mais la signature d'une décharge **doit** être demandée.
Le critère à prendre en compte pour déterminer s'il s'agit d'une manifestation ponctuelle ou d'un essai est la durée qui **ne doit pas excéder 1 jour pour la même activité**
→ Dans tous les autres cas, l'adhésion ponctuelle est obligatoire.

Cotisation ESG pour la saison 2010/2011

Montant des cotisations actuelles :

- Adulte Saint Genois + Ste Consoce : 21 €
- Adulte Extérieur : 32 €
- Enfant Saint Genois + Ste Consoce : 10 €
- Enfants Extérieur : 15 €

Les résultats de l'Entente sont satisfaisants, alors malgré l'augmentation annoncée de notre cotisation d'assurance, le bureau a pris la décision de ne pas proposer d'augmentation de cotisation ESG pour la saison 2010/2011. Ceci permettra éventuellement aux sections d'augmenter leurs tarifs.

Il faut aussi noter que pour la saison 2010/2011 les visites médicales de nos salariés vont impacter le budget des sections avec salariés, car la quasi-totalité des visites médicales du travail doivent être repassées courant 2011.

Nous devons faire le point sur les salariés devant passer cette visite.

Le coût de la cotisation annuelle à la médecine du travail est de 69 euros par salarié.

Les sections concernées devront l'intégrer à leur budget 2010 -2011 (section ayant des salariés)



COTISATIONS ENTENTE POUR LA SAISON 2010 - 2011

Proposition mise au vote :

Cotisation annuelle

- Adulte Saint Genoïis + Ste Concorce : 21 €
- Adulte Extérieur : 32 €
- Enfant Saint Genoïis + Ste Concorce : 10 €
- Enfants Extérieur : 15 €

Cotisation ponctuelle :

Tarif unique : 5 €

Proposition acceptée :

- Pour : unanimité des voix
- Contre : 0
- Abstention : 0

Plaquette

Devons - nous refondre sa forme ?

Après consultation de l'ensemble des présents, il est décidé que la refonte ne se ferait pas cette année.

Une seule modification concernera la page de garde qui annoncera les 40 ans de l'Entente.

Nous vous demandons d'ores et déjà de commencer à préparer votre page avec vos photos, textes, horaires, salles, tarifs, etc....

Attention pour les photos : pas de photos d'enfants en individuel, uniquement des groupes ou alors non identifiables.

Tous vos documents devront être rendus au bureau de l'Entente avant le 30 mai prochain (nota : l'Entente ferme du 17 juillet au 24 août).

Distribution fin août.

Occupation des salles pour la saison prochaine

Vous êtes appelés dès à présent à nous faire part de vos vœux d'occupation pour la saison prochaine.

Une réunion est prévue le **21 mai 2010** dans les bureaux de l'Entente

- A 18h30 pour les sections culturels
- A 19h30 pour les sections sportives

Finances : réunion des trésoriers

La parole est donnée à Pierre REBOURG :

Les comptes semestriels ne se présentent dans l'ensemble pas trop mal.



Les subventions demandées ont été obtenues et seront versées selon un calendrier établi, deux sections en mai et le reste suit.

La réunion finances a été longue et fastidieuse, nous souhaitons pour les prochaines réunions partager les sections en deux groupes de sections soit : les culturelles nécessitant moins de temps et les sportives plus complexes.

Nous allons joindre un petit questionnaire à la demande de clôture de compte courant juin (les comptes doivent être bouclés fin octobre).

Précision importante concernant les subventions accordées : même si la section est finalement bénéficiaire par rapport à son bilan prévisionnel, la subvention lui reste acquise. **Le principe : subvention accordée = subvention sur laquelle la section peut compter.**

Par contre la section est libre de décider de la refuser ...

Il est aussi possible qu'une proposition de revue à la baisse de sa subvention lui soit demandée, pour par exemple venir en secours d'une autre section, mais cela ne pourra pas être fait sans son accord.

Présentation des fiches pratiques

Nous avons créé des fiches pratiques et explicatives sur les différentes modalités concernant les inscriptions.

Ces fiches vous seront envoyées par mail et seront disponibles sur le site de l'Entente.

Parole aux sections - questions diverses

L'Assemblée Générale de l'Entente

L'Assemblée Générale de l'Entente aura lieu cette année le 19 novembre 2010 à l'Escale.

Elle sera précédée d'une cérémonie de remise de prix aux sportifs méritants par la mairie. Afin de préparer cette cérémonie, merci de communiquer le plus tôt possible vos films, photos, articles etc, sur vos sportifs méritants, vos finales... qui seront alors projetés.

Présentation du tournoi inter-sections de volley

Le tournoi aura lieu le dimanche 13 juin 2010.

Les inscriptions sont ouvertes, vous allez bientôt recevoir les informations par mail, nous comptons pour que chaque section présente une équipe. C'est une journée très festive, avec petite restauration possible à midi. La section qui viendra tenir la buvette gardera le bénéfice.

Annnonce d'un stage de danse orientale

La section Danse sportive organise un stage de danse orientale pour les femmes (seulement) de tous âges, le samedi 22 mai 2010 de 14 à 17 h à la salle polyvalente.

Pour une cotisation de 30 €.

Expositions et autres manifestations

- L'exposition annuelle de la section Boule de Terre aura lieu le 2, 3, 4 et 5 juin 2010 à la Salle des fêtes.

Le vernissage se fera le 4 juin, vous êtes tous cordialement invités.



- L'exposition annuelle de la section Les Ateliers aura lieu le 11, 12, 13 et 14 juin 2010 à la Salle des fêtes en partenariat avec l'Association Masque et Pinceaux.
- La Chorale reçoit le samedi 15 mai à 20h30 à l'Escale une chorale Suisse.

Borne Internet au gymnase

Pour le moment la mairie monte une étude avec Numéricable, mais cela ne sera pas prêt pour septembre.

Le stage d'été de l'Entente

Les inscriptions sont ouvertes et ont bien démarré, cette année nous proposons 2 activités nouvelles : 1 sortie à la ferme et de l'escalade au mur de Lyon.

Le tennis reste notre activité phare (déjà complet).

Nous attendons une mobilisation sur l'activité basket (aucun inscrit).

**Prochain Conseil d'Administration
Mercredi 23 juin 2010 à 20h30 Maison Picaud – Brosse.**

Fin de réunion 23h

CONFIDENTIEL